

Trois stratégies principales s'offrent au viticulteur, en fonction de l'utilisation ou non d'herbicide racinaire:

1 Stratégie sans herbicides racinaires

Uniquement des herbicides foliaires, de contact ou systémiques, plusieurs applications souvent nécessaires durant la saison.

2 Stratégie incluant des herbicides racinaires

2a Avant le débourrement de la vigne (en début de saison): herbicide racinaire appliqué seul ou combiné à un herbicide foliaire, suivi, selon les besoins, d'applications d'herbicides foliaires.

2b Après le débourrement de la vigne (en cours de saison): herbicide racinaire appliqué à dose réduite en milieu de saison, seul ou combiné à un herbicide foliaire (mais au plus tard le 15 juin), précédé en début de saison d'une application d'herbicide foliaire et/ou racinaire, également à dose réduite.

Ces stratégies peuvent être combinées sur une même parcelle. Par exemple: localisation d'un herbicide racinaire sous le rang et gestion de l'interligne par des herbicides foliaires.

Le choix et la modalité d'application des herbicides doivent dans tous les cas viser à favoriser une flore naturelle temporaire en automne-hiver.

POSITIONNEMENT DES APPLICATIONS HERBICIDES

	Remarques sur les applications	Positionnement					
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Uniquement foliaires	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs applications nécessaires, selon le développement des adventices. Grande flexibilité d'intervention contre les dicotylédones et les graminées annuelles en cultures mi-hautes et hautes. Ne pas traiter les parties vertes de la vigne. La plus grande prudence est de mise dans les jeunes vignes. Le glyphosate ne doit pas entrer en contact avec les plaies de taille durant les trois semaines qui suivent la taille. Traitement jusqu'à fin août au plus tard. Ne pas utiliser dans les cultures basses (gobelets, cordons bas...). Les graminicides s'appliquent sur des foyers localisés. 				←→		
Racinaire en début de saison (avant le débourrement)	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer l'application en prédébourrement, soit avec l'herbicide racinaire pur, soit combiné à un herbicide foliaire. Dans certains cas, une application antérieure de foliaire est nécessaire pour éliminer les adventices présentes*. Une seule application en début de saison est souvent insuffisante seule, mais permet de retarder et de réduire le nombre d'applications foliaires durant la saison. Sur sol lourd, moins bonne efficacité car fixation par les argiles du sol. Technique peu respectueuse de l'environnement (augmente les risques d'érosion et de résidus dans les eaux). L'application du dichlobénil et de la flumioxazine doit avoir lieu au moins trois semaines avant le débourrement, mais au plus tard le 15 mars. 		←→		←→		
Racinaire en cours de saison	<ul style="list-style-type: none"> Application d'un herbicide racinaire fin mai/début juin, afin de maintenir le sol nu durant l'été. Suffit généralement à contrôler efficacement les adventices jusqu'aux vendanges. Les doses doivent être réduites en conséquence pour permettre à une végétation hivernale de se développer en fin de saison. Un traitement antérieur est généralement nécessaire. Il peut être effectué soit avec un herbicide foliaire, soit avec un racinaire à dose réduite (fractionnement) ou un herbicide combiné. Ne pas dépasser les doses annuelles recommandées. L'application de deux différents herbicides racinaires permet d'alterner les matières actives en réduisant leurs doses respectives. 		←→	* ←→ ←→		←→	

*Voir schéma décisionnel en page suivante.

←→ Herbicide racinaire

←→ Herbicide racinaire et foliaire combiné

←→ Herbicide foliaire

UTILISATION DES PRINCIPAUX HERBICIDES FOLIAIRES

Glufosinate

Utilisation dès la 2^e année après la plantation

HERBICIDE DE CONTACT («herbicide total»): pénétration par les parties vertes uniquement. Aucun effet durable. Lors d'applications printanières, l'effet est exclusivement défanant; à partir du mois d'août, la matière active peut partiellement être transportée vers les racines, ce qui permet d'affaiblir aussi les plantes possédant des organes de réserve. Eviter le contact avec les parties vivantes de la vigne (les repousses de la vigne peuvent toutefois être traitées jusqu'à 30 cm, à raison de 1% de produit).

Dosage: 5 l/ha; sur les vivaces difficiles à combattre, l'effet se limite à un défanage des parties traitées; des repousses réapparaissent après quelques semaines (par exemple chiendent, potentille, véronique filiforme, ray-grass, prêle). Après la récolte (octobre/novembre), l'action défanante du Basta est très lente, mais reste néanmoins efficace contre les adventices annuelles. L'ajout de Genapol (0,5 l/ha) augmente la rapidité d'action. A la boille à dos, compter un volume de 0,5%, avec 0,05% de Genapol.

Glyphosate

Utilisation: dès la 2^e année; après la plantation, veiller à ne pas toucher les feuilles de la vigne lors d'application tardive (dès fin juin)

HERBICIDE FOLIAIRE SYSTÉMIQUE («herbicide total»): pénétration par les parties vertes uniquement. L'herbicide est transporté jusqu'aux racines. Les plantes traitées doivent rester sèches pendant au moins 6 h après le traitement (ni pluie ni rosée). En conditions favorables, la matière active est mieux transportée vers les racines, c'est pourquoi l'action du glyphosate est souvent insuffisante durant les longues périodes de sécheresse en été. N'appliquer qu'avec une faible quantité d'eau (300-500 l/ha). Un ajout de sulfate d'ammoniaque (10 kg/ha) peut s'avérer utile en conditions défavorables (forte rosée, pluie imprévue).

Dosage (pour les préparations avec 360 g/l de glyphosate, adapter le dosage des autres formulations conformément aux conditions d'application): graminées (y compris chiendent) et adventices annuelles: 2-3 l/ha; vivaces: 4-10 l/ha. Avec la boille à dos, à 1% contre les graminées et les adventices annuelles, à 2% contre les vivaces. Contre les espèces difficiles à combattre (autres que les épilobes), l'efficacité peut être améliorée par des applications séquentielles (splitting) (3 l/ha en mai, 7 l/ha environ un mois plus tard). L'application répétée de glyphosate seul peut provoquer une rapide et forte extension des épilobes.

UTILISATION OPTIMALE ET POSITIONNEMENT DES HERBICIDES RACINAIRES

Selon les adventices présentes:

